

# COMMUNIQUÉ DE L'INTERSYNDICALE DE LA VILLE DE LYON



Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les élu.e.s,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Comme vous pouvez le constater, **quatre des organisations syndicales représentatives du personnel, CGT, CFDT, SUD et UNSA, font le choix de ne pas siéger à ce dernier CST du mandat municipal.**

Nous ne le faisons pas de gaîté de cœur mais par nécessité.

Les dossiers présentés aujourd'hui sont importants. Nous en convenons. Et c'est justement parce qu'ils sont importants pour le fonctionnement de notre collectivité, que nous ne pouvons accepter qu'ils nous soient présentés dans la précipitation.

Nos quatre organisations syndicales n'ont pas exactement les mêmes griefs quant à la tenue de ce CST mais se rejoignent sur l'essentiel : certes, la fin du mandat approche. Cependant, ces dossiers méritent tous de prendre du temps pour les examiner et non pas dans l'urgence et le désordre.

Vous pourrez sans doute comprendre, Monsieur le président, qu'un CST qui se tient après le conseil municipal qui a eu lieu le 22 janvier 2026 est un très mauvais signal envoyé à nos organisations syndicales ainsi qu'aux élus municipaux qui ont siégé sans avoir connaissance de l'avis du CST.

Pour certaines de nos organisations syndicales, le motif principal de ce boycott concerne la création d'un poste de directeur pour la mise en place d'une fonction patrimoniale municipale qui se fait dans la plus grande précipitation. Elle met d'ailleurs en fragilité les agents en charge de sa mise en place. Certes, nous pouvons saluer le dialogue qui a été instauré par la DUIT dans le peu de temps qui lui a été laissée. Malgré les efforts, cela est insuffisant. Pourquoi tant d'urgence sur un dossier qui demande réflexion !

Pour d'autres représentants du personnel, sans que cela n'exclue le motif précédent, c'est le peu de place laissée à une réelle négociation autour du protocole d'accord pré électoral qui pose question. Ce dossier définit les contenus et les méthodes de la démocratie sociale de la ville de Lyon et il est expédié sans écoute.

Nos organisations syndicales dénoncent collectivement cette méthode précipitée de fin de mandat. C'est pourquoi nous ne siègerons pas !

Pour les représentants du personnel élus de la CGT, CFDT, SUD et UNSA.

Contact : 07 60 89 68 08



Cfdt:

